NÉPAL

La Société nationale de la Croix-Rouge du Népal, reconnue par le CICR en octobre 1964, a un peu plus de douze ans d'existence. Elle bénéficie du bienveillant appui de la Famille royale, et S. A. R. la princesse Princep Shah, une personnalité très active et très aimée de la population, en fut la fondatrice et en est restée la présidente.

Le royaume du Népal est une longue bande de territoire, située entre la vallée tropicale du Gange et les hauts sommets glacés à la frontière du Tibet. On y rencontre les climats les plus divers: chaud et humide dans la plaine du sud, riche en cultures agricoles et en jungles, tempéré dans la région médiane où se trouvent la capitale Kathmandou et d'autres villes, le climat devient extrêmement rude et glacial dans les contreforts de l'Himalaya, qui recouvrent toute la région nord et ouest du pays. C'est là que les conditions de vie sont particulièrement ardues: à cause des hautes montagnes, certaines communautés vivent totalement isolées pendant plusieurs mois de l'année, et même quelquefois les communications d'une vallée à l'autre ne sont possibles qu'en passant par le territoire indien. Les routes sont assez rares et le transport des marchandises se fait à dos d'hommes, par des caravanes de porteurs qui cheminent des jours et des semaines d'un lieu à l'autre. Ce sont de tels obstacles que la Société nationale de Croix-Rouge doit s'efforcer de surmonter dans ses opérations de secours.

La population est d'environ 11 millions, et elle appartient à deux principaux groupes ethniques, les Tibétains-népalais et les Indo-aryens. Mais le cloisonnement du pays a favorisé la formation de nombreux sous-groupes, qui ont chacun leur propre language et leur propre culture. La langue officielle, le népalais, la religion, l'hindouisme, fortement teinté de bouddhisme tantrique, et l'occupation essentielle, l'agriculture, à laquelle se consacre quatre-vingt-dix pour cent de la population, maintiennent la cohésion entre les groupes fort variés des Népalais.

C'est dans ce pays, où les circonstances rendent la vie difficile, que la Société nationale de la Croix-Rouge s'est organisée et développée. Outre le siège central, à Kathmandou, la capitale, il y a déjà, dans les 75 dis-

tricts administratifs du royaume, 62 branches de la Croix-Rouge. La société compte environ 14 000 membres et 30 000 jeunes adhérents à la Jeunesse Croix-Rouge.

La Croix-Rouge népalaise s'efforce de mettre sur pied une organisation d'intervention à l'échelle nationale en cas de catastrophes naturelles. Elle est assistée en cela par un expert mis à sa disposition par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et par la Croix-Rouge suédoise. En fait, dans un pays à la géographie aussi tourmentée que le Népal, où les pluies de mousson en été et les tempêtes de l'hiver sont très violentes, les catastrophes naturelles sont fréquentes et font de nombreuses victimes. Par exemple, en 1976, il y eut des inondations suivies de glissements de terrains dans 27 districts du Népal, et 309 personnes y perdirent la vie. Dans 22 provinces, des incendies ravagèrent forêts, récoltes et villages. A ces victimes des cataclysmes, la Croix-Rouge népalaise fournit des médicaments, des vêtements, des couvertures, quelquefois des tentes, et des suppléments alimentaires sous forme de lait en poudre. Ce sont les comités de districts, sous la direction générale du siège central à Kathmandou, qui furent chargés de distribuer ces secours dans leur région.

La Société nationale du Népal a fondé une « banque du sang », en 1966, à Kathmandou, et c'était le premier établissement de ce genre dans le pays. Elle a prouvé son utilité et son efficacité, et la Société a des plans pour ouvrir d'autres banques du sang en province.

En 1965, la Société a commencé un service d'ambulance dans la capitale. Il s'est étendu maintenant à neuf autres cités du royaume. En plus, elle a dans diverses parties du pays des cliniques mobiles, qui rendent de signalés services aux communautés isolées. Elles sont également en station lors des grands pèlerinages religieux. Chaque polyclinique mobile est desservie par une équipe de médecins, d'infirmiers et du personnel paramédical. La Société entretient encore des cliniques ophtalmologiques appelées « eye camps » dans des endroits éloignés des agglomérations; des milliers de personnes, souffrant de divers affections oculaires, y sont soignées chaque année.

Le CICR a fait traduire et imprimer en népalais son Manuel scolaire, en 1971. Depuis lors, plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires ont été mis à la disposition du Ministère de l'Education. Pour compléter cette activité de diffusion des Conventions et des principes humanitaires, la Croix-Rouge népalaise a organisé des cours publics sur ces sujets, et elle a soin d'en parler également dans ses bulletins destinés à l'information générale de la population.

Toutes ces activités nécessitent des moyens financiers importants. La Société nationale du Népal doit faire de grands efforts pour les réunir:

elle organise des campagnes pour récolter des fonds auprès de la population, et une loterie mensuelle représente pour elle une source régulière d'argent. En plus, des bénéfices de certains matches de football, de représentations de films, etc., lui sont versés. Elle reçoit également une aide financière annuelle du gouvernement royal népalais. Signalons enfin que de nombreuses Sociétés nationales de Croix-Rouge sont venues en aide à la Croix-Rouge népalaise, au cours de toutes ces années, afin de contribuer à son développement. La Société népalaise, qui a de nombreux plans et projets qu'elle n'a pu encore réaliser, compte certainement sur l'appui de ces Sociétés sœurs.

SÉMINAIRE DE FORMATION POUR FUTURS DÉLÉGUÉS DE LA CROIX-ROUGE FINLANDAISE

La Croix-Rouge finlandaise a organisé un séminaire de formation pour les futurs délégués qu'elle mettrait à disposition de la Croix-Rouge internationale (le CICR ou la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge) pour des actions de secours éventuelles à l'étranger. Le séminaire s'est tenu à Keurusselkä, à quelque 300 km au nord d'Helsinki, du 31 janvier au 4 février 1977.

Les participants, au nombre de 30, étaient tous des volontaires, appartenant pour la plupart aux professions médicales et paramédicales, qui se mettraient bénévolement à disposition de la Croix-Rouge, pour des périodes de quelques mois; certains d'entre eux, du reste, avaient déjà eu l'occasion de participer à une mission de la Croix-Rouge internationale, — au Liban ou en Angola, au service du CICR, par exemple; d'autres étaient à la veille d'un départ — au Bangladesh, pour la Ligue des Croix-Rouges. Les Sociétés nationales de Croix-Rouge des pays scandinaves avaient chacune envoyé un représentant au séminaire de Keurusselkä.

L'enseignement était dispensé par M. Kai Warras, secrétaire général de la Croix-Rouge finlandaise et directeur du séminaire, ainsi que par M. Philippe Grand d'Hauteville (CICR) et MM. Jürgen Weyand et Hiroshi Higashiura (Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge). Au programme, figuraient des exposés sur le CICR, la Ligue, les Conventions de Genève, les différents organismes qui composent la Croix-Rouge internationale, leurs fonctions et leurs activités spécifiques, et des quantités d'exercices pratiques basés sur des opérations récentes. En outre, des spécialistes finlandais, un médecin, un anthropologue, un délégué de